

Edito de l'été 2010

Deux éléments de nature différente ont particulièrement marqué la vie de notre commune pendant la première moitié de l'année ! Le vote du budget au mois de mars d'une part et la réalisation d'importants travaux de voirie, d'autre part.

Le vote du budget, délibération annuelle et obligatoire, n'a rien d'original. Par contre, l'examen des comptes 2009 pratiqué à cette occasion, repris dans ce bulletin de façon exhaustive par François Thomas, Maire Adjoint aux finances, a révélé ou confirmé une nette tendance à la diminution des recettes. Elle s'explique par une baisse d'activité du Casino, phénomène national, mais encore par la diminution des droits de mutation et de la taxe locale d'équipement, autrement dit, par un fléchissement des ventes et constructions immobilières.

Cette réalité doit conduire à contenir, voire réduire les frais de fonctionnement pour permettre de dégager les sommes nécessaires aux investissements, sans augmenter les taux d'imposition. Néanmoins, en l'état, cette exigence ne doit pas remettre en cause l'existence de services particulièrement appréciés. Et, au moment de comparer les charges de personnel de Luc et des autres collectivités, n'oublions pas que peu de communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une halte garderie, d'un service jeunesse, ou encore d'un camping municipal.

Au budget 2010, figurent les opérations annoncées dans le bulletin du début d'année, spécialement la réfection de bâtiment qui comprend « la salle du Parc ». Elle sera, de ce fait, indisponible à partir du mois de septembre.

Une mention particulière à propos d'une affectation méconnue de crédits importants aux travaux de défense contre la mer (digue et épis) : en 2010, elle est de 90 000 €, après 49 000 € en 2009 et 90 000 € en 2008...avec chaque année une participation du même montant du Conseil général.

Les travaux de voirie concernent la route de Lion et la rue Victor Hugo.

Pour cette dernière rue, une demande de subvention au titre de la « Dotation globale de l'Etat » (DGE 2010) avait été présentée en début d'année ; l'autorisation par la Préfecture d'engager les travaux a été notifiée en mars et ceux-ci ont été achevés fin avril.

Le chantier de la route de Lion, maintenant terminé, sous réserve de marquage, de la signalisation et de quelques reprises, était conjoint à la commune et au département.

Le montant global était de 649 800 € HT dont 306 643 € HT pour le département et 343 157 € HT pour la commune.

La DDE a assuré l'ensemble de la maîtrise d'œuvre : conception et suivi de l'exécution.

Le financement par le département correspondait à la prise en charge de travaux précisément définis : couche de roulement, piste cyclable, rénovation du dispositif d'entrée d'agglomération, signalisation directionnelle d'itinéraire.

Les travaux ont débuté en novembre 2009 ; ils ont donc duré environ 6 mois, y compris les congés de fin d'année de l'entreprise de travaux publics (Eurovia Basse-Normandie) et les périodes d'intempéries.

Ce délai, compte-tenu de l'ampleur du chantier, n'est pas anormal.

Je dois, cependant, ajouter que l'intervention de l'entreprise a été rythmée par les ordres de service de la Direction de l'Aménagement du Conseil général, qui elle-même dépend des décisions de la Commission des finances...ce qui explique, qu'à certaines périodes, il ait pu sembler que peu de personnels étaient présents.

Conscient des difficultés que chacun a pu rencontrer à cette occasion, spécialement les riverains, ou encore les commerçants, j'adresse à chacun des remerciements proportionnels à la patience qu'il a manifestée.

Il reste à prolonger la piste cyclable, hors agglomération, entre Luc et Lion. Cette section est inscrite au « plan départemental vélo » et sa réalisation est annoncée, sous réserves, pour 2011.

Les services municipaux, outre les tâches habituelles, s'emploient maintenant à préparer la saison estivale, tandis que la commission chargée des animations établit, en concours avec l'Office de Tourisme, le calendrier des différentes manifestations qui vous sera distribué avec le numéro d'Actuluc de juin.

Pour commencer rendez-vous le dimanche 23 mai « Jour de fête »...sans oublier les lycéens et étudiants, actuellement en pleine période de révisions en vue des examens de fin d'année, je leur souhaite courage et réussite dans ce travail de préparation de leur avenir.

Le Maire,

Patrick LAURENT